

## POUR UNE UNIVERSITE DE MARTINIQUE DE PLEIN EXERCICE

Ce mardi matin, en dépit d'un calendrier extrêmement contraint, j'ai tenu à me rendre sur le pôle universitaire de Martinique, en soutien aux étudiant.e.s, enseignant.e.s. ainsi qu'à la vice-présidente de notre pôle.

Dès le 28 novembre 2018, j'écrivais :

« Si les difficultés actuelles persistent avec le président de l'Université des Antilles, si l'objectif consiste à asphyxier le pôle Martinique, il faudra en tirer toutes les conclusions politiques qui s'imposeront.

Ce qui me semble clair, c'est l'impossibilité définitive de continuer à fonctionner dans un tel climat. Ce n'est de l'intérêt de personne. Nous avons souhaité et nous continuons de souhaiter une collaboration intelligente entre les deux pôles. La Guadeloupe et la Martinique y ont objectivement intérêt.

Si cette collaboration intelligente se révèle impossible, il ne restera plus comme seule solution que le choix de la création d'une université de Martinique. »

Les nouveaux statuts décidés par l'actuel président de l'Université des Antilles violent avec un rare mépris l'esprit même qui a présidé à la création des deux pôles de Guadeloupe et de Martinique. Ces nouveaux statuts visent objectivement à soumettre et à marginaliser le pôle universitaire de Martinique.

La Martinique n'acceptera pas ce coup de force...

L'université constitue un enjeu fondamental pour notre jeunesse, notre société, notre développement et notre futur.

Le doute n'est plus permis. La création d'une université de Martinique de plein exercice est désormais une exigence politique incontournable.

Francis CAROLE  
MARTINIQUE  
Mardi 9 mars 2021